

Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture

ASSEMBLEE DES DELEGUES

3 février 2018 13h30 à Poliez-le-Grand

Ordre du jour

- 1) Ouverture de l'assemblée.
- 2) Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 4 février 2017 à Cronay.
- 3) Rapport du président.
- 4) Présentation des comptes.
- 5) Rapport de la commission vérificatrice des comptes (sections des Alpes et Lucens).
- 6) Approbation des comptes de l'exercice 2017.
- 7) Désignation des sections vérificatrices des comptes 2018 (Lucens et Morges) ...
- 8) Budget 2018 et cotisations 2019.
- 9) Rapport de la vulgarisation apicole.
- 10) Rapport du responsable des moniteurs-éleveurs.
- 11) Rapport du contrôleur du miel.
- 12) Rapport du responsable de la promotion et des expositions.
- 13) Election du Président et du comité.
- 14) Comptoir Suisse 2018, tirage au sort des sections.
- 15) Assemblée SAR du 17.03.2018, à Genève (délégué vaudois à la SAR).
- 16) Etat sanitaire du rucher Vaudois par l'inspecteur cantonal
- 17) Messages des invites.
- 18) Assemblée des délégués 2019, section de la Haute-Broye (Ile 02.02.2019).
- 19) Divers et propositions individuelles.

Suite à l'assemblée nous partagerons le verre de l'amitié.

La Secrétaire: *Ch. Golay*

Procès-verbal

Toutes les sections sont représentées. Septante et une personnes sont présentes, délégués, membres honoraires et invités confondus.

Ouverture de l'assemblée

A 13h30, dans la grande salle de Poliez-le-Grand, le président André Pasche ouvre l'assemblée générale des délégués qui fête cette année ses 110 ans

Médaille Apimondia

La présidente de la section du Nord Vaudois, Ruth Erismann remet la médaille Apimondia à deux représentants de la section du Gros-de-Vaud Pascal Challet et Antoine Magnenat

Approbation du procès-verbal 2017

Sa lecture n'est pas demandée et il ne suscite aucune remarque

4) Présentation des comptes

Didier Reymond commente les comptes de la Fédération et de la Caisse des acariens qui sont projetés à l'écran. Les comptes de la Fédération laissent apparaître un bénéfice de **Frs 44'761.76**. Ce dernier est expliqué en détail à l'aide d'un tableau présenté en annexe. La fortune nette s'élève à **Frs 82'557.05**. Le résultat de la caisse des acaricides est une perte de **Frs. 730.55**.

La fortune nette se monte à **Frs 127'464.80**.

Approbation des comptes de l'exercice 2017 : Les comptes sont acceptés à l'unanimité avec applaudissements et remerciements au caissier et aux vérificateurs.

7) Désignation des sections vérificatrices des comptes 2018.

Le délégué de la société de Lucens reste en charge, il sera accompagné l'année prochaine par un délégué de la société de Morges.

8) Budget 2018 et cotisations 2019 : Au vu des finances saines, le comité va discuter pour une éventuelle diminution des cotisations 2019, surprise réservée pour l'assemblée technique.

André présente un projet de règlements de frais généraux. Il propose de nommer une commission pour l'analyser et le finaliser. Les sections Nord Vaudois, Lausanne et Morges s'annoncent pour y participer. Merci à elles

9) Rapport de la vulgarisation apicole

Quentin Voellinger propose d'organiser une journée cantonale du miel

Le projet est déjà sur papier et la section des Alpes en organise une régulièrement. Le comité ne peut pas prendre toute l'organisation en charge c'est pourquoi Quentin suggère que les sections intéressées se manifestent. Les sections de Cossonay, les Alpes, Nord Vaudois et Lausanne s'annoncent. Une réunion sera organisée prochainement.

9.1) Analyse des cires: F. Crozet demande pourquoi les analyses des cires se font en Allemagne et non pas à Fribourg où ils font des recherches d'éventuelles traces d'amitrazé, ce qui n'est pas le cas en Allemagne ? Réponse de Quentin: les analyses sont beaucoup plus chères en Suisse et l'avantage de l'Allemagne c'est la certification ISO pour ceux qui travaillent en apiculture bio. Quant à l'amitrazé elle est également recherchée.

13) Election statutaire du président et du comité

André Pasche accepte de poursuivre son travail en tant que président et responsable des expositions.

Election d'un nouveau membre

Le comité a le plaisir de proposer un candidat : Alain Lauritzen de la société du Gros de Vaud, conseiller apicole et actuellement en formation pour le Brevet fédéral qui est présenté par Pascal Chollet. Les autres membres du comité acceptent une réélection : Christine Golay secrétaire, Quentin Voellinger responsable de la vulgarisation et Didier Reymond caissier.

Marianne Tschuy nous a fait part de sa démission. Elle est entrée au comité FVA en 2015, elle a repris la responsabilité de la formation

16) Etat sanitaire du rucher vaudois par l'inspecteur cantonal

L'application Bee Traffic peut être utilisée mais il faut en tous les cas attendre la réponse positive des inspecteurs (départ et arrivée) avant de déplacer ou installer des colonies

Giovanni Peduto, vétérinaire cantonal : Feu bactérien : Pas de séquestre prévu pour 2018

Il se veut rassurant concernant le petit coléoptère en Italie, ils ont réussi à réduire le nombre de foyers. Il fait deux communications importantes:

Le SCAY cherche des volontaires pour l'inspection des ruchers. Le travail des inspecteurs est compliqué mais nécessaire pour le bien-être des abeilles.

Il faut également annoncer les ruchers, l'objectif étant de connaître l'emplacement de tous les ruchers du canton afin d'éviter tout problème de maladie

19) Divers et propositions individuelles

Jean-Daniel Bertholet : la société de Bière fête son 100e anniversaire, les 1er, 2 et 3 juin. Le vendredi soir auront lieu deux conférences : les produits de la ruche pour notre bien-être quotidien par Mme Edith Bruchez, apithérapeute et le voyage microscopique dans le monde fascinant de l'abeille par le professeur Joseph Hemmerlé.

Le samedi : visite guidée de colonies d'abeilles, démonstration d'extraction du miel fabrication de bougies en cire d'abeilles, exposition permanente et petite restauration. Le dimanche matin brunch campagnard sur inscription.

A 16 h 30 le président lève l'assemblée